

Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec

Outil 1 Abrégé

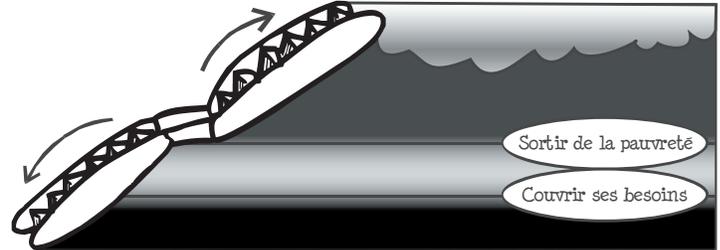
Pour répondre seulement
aux questions 1, 2, 3, 4, 22 et 27.

Bonjour ! Cet outil de réponse abrégé vous permet de participer à la démarche «Couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté au Québec» en ne répondant qu'aux questions principales de la démarche de base, soit les questions 1, 2, 3, 4, 22 et 27. Toute l'information nécessaire pour présenter la démarche et répondre à ces questions est donnée dans un guide d'animation qu'on trouve dans la trousse d'animation de la démarche de même que sur le site Internet du Collectif. Et maintenant, à vous de répondre pour qu'ensuite, ensemble, nous puissions faire un pas.

Consignes : 1. Veuillez répondre sur ce formulaire. Vous pouvez ajouter des pages si nécessaire en indiquant le numéro de la question auquel vous référez. Un fichier word à remplir sera aussi disponible sur le site Internet du Collectif au www.pauvrete.qc.ca.

2. Toutes les réponses reçues avant le 30 juin 2006 seront compilées. Cette compilation servira ensuite de base à une action citoyenne visant à engager le gouvernement à faire les prochains pas vers des protections sociales qui couvrent les besoins et font sortir de la pauvreté.

3. Pour démarrer et alimenter la réflexion, plusieurs déclencheurs et outils vous sont proposés dans un guide et une trousse d'animation. Toute l'information est également sur le site Internet du Collectif.



Identification des répondantEs

Personne contact : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Nombre de personnes qui ont participé à la démarche : _____

Vous pouvez joindre sur une feuille séparée la liste des noms des participantEs.

A. D'abord partir de la réalité

1. Couvrir ses besoins au Québec, ça veut dire quoi ?

2. Sortir de la pauvreté au Québec, ça veut dire quoi ?

3. La différence entre les deux, c'est quoi ?

B. Le modèle de couverture publique à rechercher

Pour couvrir correctement les besoins au Québec, le Collectif pour un Québec sans pauvreté propose le modèle de couverture suivant.

- Il faut à la fois garantir des revenus et des services.
- Dans l'ensemble des besoins qui correspondent à la réalité québécoise, il faut choisir une base qu'on va couvrir publiquement au nom de la dignité et des droits.
- Dans la garantie de revenu, il faut ajouter aux besoins de base, à couvrir, la possibilité de réaliser de l'épargne, de faire face à des imprévus, d'avoir accès à un montant destiné à la «part de rêve», i.e. une dimension d'essentiel qui varie selon chaque personne.
- Pour bien établir la garantie de revenu, il faut par ailleurs déterminer quels services on va aussi garantir.
- En plus, la couverture publique devrait inclure, à la fois par des revenus et des services, une modalité de couverture de besoins spéciaux ou ponctuels et une modalité de compensation pour les limitations fonctionnelles.



4. En tenant compte du niveau de vie au Québec, de notre capacité collective de payer, ainsi que des impacts divers sur l'économie et le fonctionnement de la société, **que pensez-vous du modèle mis au débat par le Collectif pour assurer une couverture publique correcte des besoins au Québec ?**

C. Un scénario à discuter : 12 000 \$ / 20 000 \$ / 10 \$

Pour garantir à toute personne un revenu qui couvre ses besoins essentiels et mieux, un revenu annuel qui lui permette de sortir de la pauvreté, quelles cibles devrions-nous adopter au Québec comme seuils à garantir ?

Le Collectif vous demande votre avis sur ce scénario :

- 12 000 \$ par année pour couvrir les besoins essentiels,
- 20 000 \$ par année pour sortir de la pauvreté,
- 10 \$ l'heure pour un salaire minimum qui sorte de la pauvreté.

22. **Qu'en pensez-vous ?**

27. **Remarques générales sur la démarche**

Vous pouvez maintenant confirmer votre position en remplissant le bulletin de vote que vous trouvez dans la trousse d'animation ou sur le site Internet du Collectif.

À retourner dès que possible et au plus tard le 30 juin 2006.

Merci d'avoir participé à cette démarche. Nous vous reviendrons dans quelques mois avec les résultats et des projets pour la suite.

- Si votre discussion a fait surgir des idées qui peuvent être mises en action dès maintenant, à vous d'agir.
- Si vous voulez accompagner ce formulaire de commentaires supplémentaires, libre à vous !



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9.
Téléphone : 418-525-0040. Télécopieur : 418-525-0740.
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca